

Torsac

Journal communal

Infos Municipales

Mai 2021

La photo d'illustration du livre « Châteaux, logis et demeures anciennes de la CHARENTE » édition 2005, dans lequel la Commune de Torsac est bien représentée, met en image la différence de taille entre un humain, une église et une éolienne de 130 mètres de hauteur.

L'insert ajouté à la dernière publication du journal communal a suscité beaucoup d'émotion et de questions.

Y compris au sein du conseil municipal.

Toutes ne sont pas tranchées : une réunion de travail destinée à la préparation d'un vote de ce conseil est prévue pour se tenir avant la fin du trimestre en cours.

Cette présence éventuelle d'éoliennes sur la Commune s'inscrit dans un vaste débat d'idées, de conceptions du présent et du futur: c'est presque dogmatique, chacun pouvant y aller de sa propre conviction.

Le cadre est celui-ci : un vote de principe a été émis par un ancien conseil voici 13 ans sur un projet différent de l'actuel : de 3 machines, nous passerions à deux, mais de plus grandes dimensions. Le projet n'est donc plus le même.

La décision d'autoriser ou non un parc n'est pas prise en mairie mais en Préfecture.

Pour autant, il s'avère que si la population locale n'est pas favorable à l'implantation des aéro générateurs, le projet ne voit pas le jour dans les faits.

Selon un sondage ifop publié le 4 février dernier, 53% des français ne souhaitent pas voir apparaître d'éoliennes près de chez eux, et pourtant la perception de cette production d'énergie est largement positive dans la population.

Sur quels critères devons-nous débattre à Torsac ?

Les risques technologiques ? La production de dioxyde de carbone sur le cycle complet de vie de nos moyens de production d'électricité ? Les réponses à ces questions sont favorables ou pas aux aéro générateurs, mais sont-elles les vraies questions à se poser d'ailleurs ?

La consommation de terres rares? Les nuisances ? Là encore, deux réponses opposées selon les critères retenus. Ce qui est certain, c'est qu'aucun d'entre nous ne peut se prévaloir d'une compétence scientifique pour trancher, et quand bien même ce serait le cas, les scientifiques ne sont pas tous du même avis !

Nous émettrons donc un vote qui sera le reflet de notre conception de l'intérêt général sur ce sujet. Une autre chose est certaine: nos habitudes de vie nous poussent à consommer de plus en plus d'énergie électrique avec la multiplication des mails, du stockage de données dans des serveurs informatiques très gourmands... et avec les outils sur batteries, les véhicules électriques, même les vélos qui sont tellement plus légers que ceux d'il y a ne serait-ce que quinze ans et dotés de vitesses qui permettent d'optimiser la force déployée pour les faire avancer plus facilement.

Et pourtant, les côtes ne sont ni plus longues ni plus pentues que celles franchies par nos aînés il y a quelques décennies encore... ils mettaient plus de temps certainement que nous, mais avaient plus d'endurance.

C'est peut-être aussi cela qu'il faut interroger : notre relation à l'effort et au temps.

Mot du Maire

Agenda

Vie Communale

Associations

Ecole

Infos diverses

Jeux

Mémento services



SOMMAIRE

Torsac - Journal communal

Mai 2021

Dépôt légal n° 16-96-650

Rédaction et réalisation : Commission journal

Impression : Par nos soins

Tirages : 350 ex

Chères Torsacoises, chers Torsacois,

Covid, confinement, déconfinement, couvre-feu, attestations, restrictions..., tels sont les mots qui rythment notre quotidien.

Toutes ces mesures entravent et perturbent notre fonctionnement. Cependant, les vaccinations s'accroissent et nous pouvons envisager une meilleure communication et satisfaire les différentes demandes de rencontres avec les élus dès la fin de ce trimestre.

Malgré notre optimisme à voir s'éloigner ce fléau, il faut rester prudents : la vaccination est une belle parade à cette catastrophe sanitaire mais restons vigilants.

Un ami habitant le Brésil vient de nous transmettre le message ci-dessous et nous ne pouvons rester indifférents en lisant ses propos.

« Le Brésil ne contrôle pas du tout la pandémie. C'est une catastrophe sanitaire ici. Et ce ne sera pas fini en septembre ni même en décembre. Nous avons plus de trois mille morts par jour. A Sao Paulo, il y a une personne toutes les minutes qui se présente à l'accueil des hôpitaux. Ils ont réquisitionné les bus scolaires pour transporter les cercueils. Lesquels cercueils sont en bois pour une partie seulement, car on ne trouve plus de bois pour les faire, alors on les fait en carton, ou en fibres. Ce dernier est intéressant car on peut ensevelir debout (il n'y a plus de place dans les cimetières). Les enterrements se font de nuit comme de jour et à la pelleuse. Et c'est à peu près pareil partout.

Ici dans l'état du Para, il y a une file d'attente pour entrer à l'hôpital. Certains vont mourir chez eux et ne seront pas dans les statistiques.

Sur mon île, il y a depuis très peu de temps, deux cents cas de Covid. Deux sont déjà morts, d'autres vont suivre, peut être moi aussi. J'ai bien mon passeport qui dit que je suis français, mais la Covid ne va pas me le demander.

Ma compagne est allée voir ses enfants à Belém pour s'assurer qu'ils respectaient bien les consignes sanitaires. Et c'est elle qui l'a eu : un poumon attaqué à 25%.

Elle s'en est sortie au bout de cinq semaines mais elle est toujours très fatiguée. Le variant brésilien est très mauvais. Elle dit qu'elle a eu de la chance de pouvoir se soigner à la maison car quand tu rentres à l'hôpital, il n'y a qu'une personne sur cinq qui en ressortira sur ses pieds. Ici c'est comme en Inde.

La France a fermé sa frontière avec le Brésil, comme beaucoup d'autres états. C'est un véritable chaudron à créer des variants.

Si le variant brésilien arrive en France, protégez vous.

Ici, pour le moment on trouve les mêmes choses que d'habitude en attendant que les propriétaires des magasins aient aussi la Covid mais j'ai un petit stock pour tenir trois à cinq semaines. Le temps que ça s'éclaircisse.

Pour aller en France il faut un motif impérieux et je comprends tout à fait cela. Ce variant pose vraiment trop de problèmes. De toute façon il faudrait aller à Sao Paulo, autant aller en enfer. La frontière avec la Guyane est fermée aussi et il faudrait prendre le bus pour traverser l'Amapa dont le service sanitaire est saturé.

Partout où tu te tournes ce n'est que catastrophe sanitaire et je ne te parle pas des problèmes d'oxygène dans les hôpitaux.

Pour te donner une idée de la férocité de ce variant :

L'année dernière, le Brésil a compté 150 000 morts, le premier trimestre de cette année il y en a eu autant.

A Manaus dont le Variant porte le nom, car il a été découvert dans cette ville d'Amazonie.

En août l'année dernière, les infectiologues disaient que Manaus avait atteint l'immunité collective. Plus de soixante pourcent de la population avait eu la Covid. Ils ont été aussi les premiers, l'année dernière à utiliser les pelleuses dans les cimetières.

Et en décembre à Manaus, rebelote, on ressort les pelleuses dans les cimetières. Car avoir eu la Covid première génération, ne protège pas du tout contre le variant brésilien. »

Restez prudents, protégez vous

Catherine BREARD

Agenda

o Commémoration du 8 mai à découvrir page 10

o « Torsac en fête » Concerts en plein air sur la place publique. Un moment festif pour maintenir le lien
La date vous sera communiquée prochainement.

o Fin août : La cérémonie de la bataille du 24 août 1944 se tiendra à Fouquebrune.

En préambule, le mot des élus :



Nous répondons à toutes les questions posées, les vôtres, celles des associations sur notre Commune. Nous vous rappelons que vous pouvez assister à chaque Conseil Municipal (sauf contre-indications liées à la covid19) et que les comptes rendus sont publiés sur notre site <https://www.torsac.fr/>. Lors de chaque parution du journal de Torsac, vous retrouverez ce préambule et surtout le point sur nos actions réalisées, en cours et à venir.

Actions accomplies :

- Adressage : la nomination des voies a été votée en conseil municipal
- Pose d'un panneau d'affichage extérieur à la mairie
- Aménagement de la route de La Petite Courrière pour ralentir la circulation excessive
- Réparation de plomberie du logement locatif et de la salle polyvalente
- Réalisation d'un sas au logement locatif afin d'isoler l'entrée
- Réalisation de l'inventaire par un employé communal de tout le matériel communal
- Réaménagement de la cuisine de la salle polyvalente pour assurer la cantine scolaire
- Travaux d'élagage et d'entretien des chemins communaux qui se font 2 fois l'an - ceux d'automne ont été faits.
- Entretien régulier du matériel pour les travaux extérieurs
- Mise en place du calcul du coût matière moyen d'un repas à la cantine
- Demande de subventions pour l'achat de matériel informatique suite au dossier « Label Ecole Numérique » :
 - Education Nationale : subvention accordée.
 - DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : subvention en attente
- Demande de subvention à la DRAC pour la réalisation du diagnostic (demande expresse de la DRAC) et maîtrise d'œuvre des travaux d'urgence de l'église : subvention accordée.
- Choix d'un architecte du patrimoine pour le diagnostic et les travaux de l'église : M. DODEMAN de Villebois-Lavalette a été retenu.
- Choix de la SPL GAMA pour la réalisation d'une étude et maîtrise d'œuvre d'une opération « Cœur de village » (presbytère, place publique,..)
 - Achat d'une action de la SPL GAMA
- Demande de subvention au service Culture du GrandAngoulême pour installation d'un vidéoprojecteur et d'un écran motorisé dans la salle polyvalente. Subvention accordée.
 - Installation du vidéoprojecteur et de l'écran motorisé dans la salle polyvalente.
- Marché : Achat d'une banderole et de 3 panneaux publicitaires – nouvel arrivant sur le marché L'EARL de Brou-tiqua de Magnac-Lavalette (céréales, moutarde, légumes secs) – un bus-navette est proposé aux habitants pour aller au marché (Voir quatrième de couverture du journal)
- Rencontres avec le service des eaux pluviales de GrandAngoulême et avec le SyBRA pour une étude de traitement des eaux pluviales à La Petite Andôle avant réfection de la chaussée.
- Finition du Chemin de La Faye
- Dérasement du terre-plein central des voies ou chemins communaux
- Mise en place de panneaux au stade pour une interdiction aux véhicules

Actions en cours :

- Vidéosurveillance : Suite à la visite du service sécurité de la gendarmerie, un rapport confidentiel a été remis à la mairie. Il reste donc au conseil municipal à prendre une décision.
- Modification du PLU : pour la zone Na (Chez Voyons) et pour la zone Ux (La Grande Courrière) pour maintenir et permettre l'évolution de ces 2 activités sur Torsac.
- Adressage : Poursuite des travaux avec notamment la numérotation
- Etude du problème d'eaux pluviales à La Petite Andôle avant réfection de la chaussée
- Etude d'un éclairage pour sécuriser les entrées du bourg
- Entretien des espaces verts et des chemins
- Installation de l'école numérique

Actions à faire :

- Commande de tables de pique-nique en bois en remplacement de celles volées ou dégradées
- Installation de poubelles supplémentaires (Place Blanche, Place de l'église, Parking salle polyvalente...)
- Achat de panneaux pour :
 - L'entrée de bourg, route de Chez Sandrins
 - Signalisation de limitation de vitesse
 - Signalisation des voies sans issue
 - L'entrée de bourg, Rue du Lavoir, pour indiquer – l'école - la mairie - la poste - l'église – la salle polyvalente - le restaurant - les WC-
 - Les nominations de voies
- Travaux de voirie :
 - Réfection de la chaussée à la Boissière, Les Garrands...
 - Travaux d'élagage et fauchage au printemps
 - Réfection du seuil d'entrée de la plateforme à végétaux et affichage du règlement intérieur sur le portail
- Commande d'une borne à incendie pour La Boissière et de deux bâches incendie (Chez Voyons et la Chapuze)
- Travaux d'évacuation des eaux pluviales à Chamoulard
- Abattage d'un arbre Impasse Moulin du Boisseau
- Au niveau du cimetière :
 - Réparation du pilier du portail
 - Clôture sur la partie gauche du nouveau cimetière
 - Remplacement des plantations mortes
 - Entretien des éléments installés (bancs, rambarde,...)
- Clôture du stade qui a été fortement détériorée
- Nettoyage des gouttières des bâtiments communaux
- Maintenance dans les écoles pendant les vacances scolaires pour la sécurité des enfants : vérification des barrières de la cour, contrôle des fermetures, des points d'eau, de l'éclairage, du matériel (stabilité des tables, chaises,...)
- Entretien régulier des chemins communaux (nids de poule)
- Installation de composteurs pour la cantine, le restaurant, la salle polyvalente

Compte Administratif 2020

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		1 091 607,03		4 051,92		1 095 658,95
Opérations de l'exercice	64 945,78	278 815,30	308 288,65	468 505,36	373 234,43	747 320,66
Totaux	64 945,78	1 370 422,33	308 288,65	472 557,28	373 234,43	1 842 979,61
Résultat de clôture au 31.12.2020		1 305 476,55		164 268,63		1 469 745,18

L'année 2020 a été une année très particulière en raison de la Covid 19 qui a perturbé fortement les actions de la commune. Nous restons vigilants en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement.

Concernant les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) 2021, le conseil municipal a voté le maintien du taux d'imposition communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). L'article 16 de la loi n°2019-1479 du 28/12/2019 de finances pour 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur l'habitation principale.

Pour compenser cette perte pour les communes, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sera transférée aux communes. Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties sera pour TORSAC de :

Taux communal maintenu à 19.57% + taux départemental de 2020 de 22.89% soit un taux global de 42.46%.

Sur votre feuille d'impôt de taxe foncière apparaîtra au niveau de la commune uniquement le taux global de 42.46% et il n'y aura plus de taux départemental. La taxe foncière n'augmentera pas pour vous pour l'imposition communale et départementale (sauf en cas de changement des bases). Il s'agit juste d'un changement de répartition des recettes entre les différents acteurs publics.

Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : maintien du taux à 54.99%

Budget Primitif 2021

Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	161 029,00	002	Excédent antérieur reporté	164 268,63
012	Charges de personnel	149 160,00	013	Atténuation de charges	5 000,00
014	Atténuation de produits	50 000,00	70	Produits des services	33 628,37
65	Charges de gestion courante	64 820,00	73	Impôts et taxes	271 574,00
66	Charges financières	3 000,00	74	Dotations et subventions	140 334,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	75	Produits de gestion courante	8 010,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00	76	Produits financiers	0,00
023	Virement à la section investissement	193 972,00	77	Produits exceptionnels	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 834,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00
TOTAL		647 815,00	TOTAL		647 815,00

Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit antérieur reporté		001	Excédent antérieur reporté	1 305 476,55
16	Emprunts et dettes	460,00	10	Dotations, Fonds divers	13 300,45
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	1068	Excédent de fonct. capitalisé	0,00
204	Subventions d'équipement versées	32 937,00	13	Subventions d'investissement	285 293,00
21	Immobilisations corporelles	211 939,00	16	Emprunts et dettes	460,00
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	021	Virement de la section de fonct.	193 972,00
	Opérations d'équipement		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 834,00
100	Travaux de voirie	90 000,00	041	Opérations patrimoniales	8 562,00
103	Aménagement logement locatif 1ère tranche: gros œuvre	100 000,00			
107	Multiple rural/cantine	600 000,00			
109	Travaux église	130 000,00			
112	Cœur de village (Presbytère-Places)	480 000,00			
113	Atelier communal	100 000,00			
020	Dépenses imprévues	20 000,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00			
041	Opérations patrimoniales	8 562,00			
TOTAL		1 809 898,00	TOTAL		1 809 898,00

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Ces élections se dérouleront les **dimanches 20 et 27 juin 2021** à la salle polyvalente de Torsac dans le respect des consignes sanitaires à cette période.

Pour rappel (voir information sur le site internet de Torsac), les inscriptions sur les listes électorales pouvaient se faire jusqu'au **vendredi 14 mai 2021**.



ORDURES MENAGERES

Vous l'avez sûrement lu par voie de presse, la taxe sur les ordures ménagères va augmenter. Pour que cette augmentation ne soit pas trop forte nous devons essayer de limiter le cout de cette gestion. GrandAngoulême propose à quelques communes d'effectuer un test pour réduire le ramassage des sacs noirs à 1 fois tous les 15 jours. Le conseil vote l'approbation de cette action de test.

Durant cette phase vous pourrez nous faire part de vos remarques et de vos éventuelles problématiques rencontrées si tel est le cas. Un accompagnement au tri sera effectué auprès de la population pour échanger et améliorer notre façon de gérer nos déchets.



REPAS DES AINES

En raison des conditions sanitaires, la commune n'a pas organisé le repas des Aînés cette année. Toutefois, elle a proposé aux habitants âgés de plus de 62 ans de choisir parmi deux propositions un plat à emporter le samedi 20 mars auprès du restaurant LA FORGE. Cette initiative a été bien accueillie puisque Pascal Melin, notre restaurateur, a confectionné environ 120 plats pour nos aînés. Voici une photo qui nous met l'eau à la bouche.



Pavé de saumon sur fondue de poireaux ou cuisse de canard confite

PIEGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

Avec les températures qui remontent en ces mois d'avril et de mai, les reines frelons asiatiques vont sortir d'hibernation pour aller fonder une nouvelle colonie (un nid). C'est donc maintenant qu'il faut les piéger avant qu'elles fassent un nid qui comptera en moyenne 2000 individus.

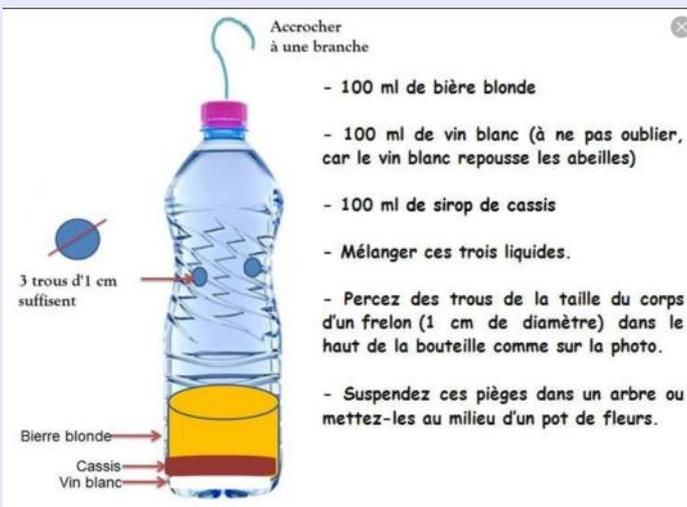


Il existe dans le commerce des pièges prêts à l'emploi mais vu qu'il faut les remplacer régulièrement cela revient cher.

Voici un petit schéma pour fabriquer vous-même un piège très efficace et peu cher.

Passé le mois d'avril il ne sert plus à rien de piéger : les colonies sont établies et les quelques frelons que vous attrapez ne sont rien comparés au millier de frelons présents dans le nid.

En revanche à partir de fin septembre et jusqu'à la baisse significative des températures en novembre il faut remettre les pièges pour cette fois attraper les reines qui vont partir hiberner.



MARCHE DE PRODUCTEURS

Notre marché se pérennise !

Par tous les temps, bravant la météo, c'est avec bonheur que nous nous retrouvons lors de notre marché, tous les mercredi en 15, dans le respect des règles sanitaires, de 15h30 à 18h30 ! Produits savoureux, producteurs souriants et disponibles, aux petits soins et à l'écoute des acheteurs, lors d'un moment de convivialité partagée.

Sans oublier la navette gratuite assurée pour toute personne non motorisée désirant se rendre au marché.

Contacts : Bernard BOUCQ : 06 10 83 30 39 et/ou Marie-Line TARDY : 06 31 46 20 11 **la veille ou le mercredi matin, au plus tard.**



Celui de Pâques en a fait fondre plus d'un, dans tous les sens du terme !

Une régalande en somme et un soutien indéfectible à nos producteurs présents ainsi qu'aux habitants et à ceux qui sont de passage à Torsac !



CENTRE DE SAUVEGARDE

Chouette mais pas abandonnée !

Dès mars, en Charente, on peut être amené à trouver un jeune rapace nocturne au sol* (essentiellement les Chouettes hulottes ou Hiboux moyen-ducs et plus tard dans la saison les Chouettes chevêches). Le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Charente Nature en récupère plusieurs dizaines par an, pourtant ils n'ont pas forcément besoin de nous.



"Pauvre petit, il est orphelin!!"

- ERREUR ce jeune n'est pas abandonné !



Il est important de savoir que, selon le cycle de vie naturel de certains rapaces nocturnes, les jeunes sortent des nids avant d'être totalement capables de voler. Il existe donc une période de quelques jours pendant laquelle les jeunes peuvent être visibles, voire au sol, sans pour autant être blessés ou abandonnés. Les parents sont toujours dans les environs et veillent sur eux. Dans ce cas, les juvéniles ne doivent pas être récupérés mais tout simplement repositionnés en hauteur sur une branche pour les rendre inaccessibles aux prédateurs.



Toute récupération d'un jeune doit absolument être justifiée par un danger imminent pour l'animal trouvé.

En cas de doute et avant toute manipulation, contactez le Centre de Sauvegarde de Charente Nature au 05 45 24 81 39, qui vous dispensera tous les conseils nécessaires pour éviter toute manipulation inutile.

*Exception : Chez les Chouettes effraies, les jeunes restent au nid jusqu'à l'envol, il n'est absolument pas normal de les découvrir au sol, dans ce cas contactez le Centre.

(Illustration : Sylvain Doussine)



FIBRE OPTIQUE

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communications aériennes. La fibre optique utilisera le support des lignes aériennes et ne sera installée que si elles sont dégagées.

ADRESSE

Les boîtes postales doivent être identifiées pour faciliter la tâche du facteur, du livreur ou pour la personne qui vient pour des soins. Pensez-y !

Associations

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Afin de pouvoir mettre à jour les informations sur le site internet, nous demandons aux associations de la commune de bien vouloir prendre contact par mail webmaster@torsac.fr. Cela permettra à Jimmy, notre responsable du site, de rajeunir et d'actualiser vos données (coordonnées - activités-etc...).

NOUS COMPTONS SUR VOUS !



L'école d'après...

LES ELEVES AU SPECTACLE

Dans le cadre du PEAC « Histoires de fouilles », projet de classe des CE1/CE2, un spectacle était programmé au théâtre d'Angoulême. Ce dernier ne pouvant recevoir du public pour l'instant, c'est le spectacle qui est venu à nous. En effet, l'équipe technique du théâtre, les comédiens se sont déplacés dans les écoles participant au projet. Dans notre cas, la salle des fêtes de Torsac n'étant pas disponible car elle sert de restaurant scolaire, c'est à Fouquebrune que nous sommes allés le 30 mars, la mairie nous ayant prêté généreusement sa salle polyvalente.

LES « PETITS CHERCHEURS » EN HISTOIRE

Cette année, la Seconde Guerre mondiale est étudiée avec les élèves de CM. Nous avons pu parler de la Résistance, de la collaboration ainsi que de la déportation. Pour aller plus loin dans la démarche d'étude, ils travaillent avec l'AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire et la Déportation). Les élèves sont munis de copies de vrais dossiers de Résistants charentais de l'année 1941 qui ont été déportés ou fusillés. Ce travail permet de mettre en avant la démarche de l'historien et de rechercher les sources. Les élèves de CM2 finiront le travail par la rédaction de notices biographiques de ces Résistants qui sont destinées à être publiées.

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 A TORSAC

La cérémonie de la commémoration du 08 mai 1945 a eu lieu le vendredi 7 mai à 14h à TORSAC. En raison de la situation liée à la COVID, ce moment du souvenir s'est déroulé en comité très restreint et en présence des élèves des 2 classes de l'école comme pour la cérémonie du 11 novembre précédent. Les écoliers ont procédé à la lecture de quelques textes. Ce moment du souvenir était suivi par une mini-exposition réalisée par les 30 élèves de CM1 et CM2 sous le préau de l'école. Constituée de productions d'écrits sous forme de bande dessinée qui évoquent les thématiques de la Seconde Guerre mondiale : des actes de résistance, de fuite, la période de déportation mais aussi de la Libération. Les élèves ont également rédigé des notices sur les déportés résistants de l'année 1941 qui seront affichées, suite à un travail avec l'AFMD (Association de la Fondation de la Mémoire et de la Déportation).

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

L'organisation du temps scolaire est valable pour 3 années. La dernière en date remonte à l'année 2018, où il a été demandé aux conseils d'école de se prononcer sur le maintien ou non des 4 jours et demi (règle générale). Les collectivités avaient la charge d'organiser les TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Ce temps s'avérait compliqué à organiser par manque de personnel, de moyen et d'activités. De plus, il avait été constaté un temps accru de présence des élèves à l'école et pour la majorité d'entre eux, cela se faisait ressentir par une fatigue exponentielle. De plus, les élèves étaient particulièrement absents le mercredi matin. En 2018, il a été ainsi voté le retour de la semaine des 4 jours. Nous devons aujourd'hui nous repositionner pour l'organisation du temps scolaire pour les 3 années scolaires qui viennent (2021-2022 ; 2022-2023 ; 2023-2024). Pour ce vote, il y a une nécessité d'unanimité. L'école de Fouquebrune dépend de la CDC Lavalette-Tude-Dronne et l'école de Torsac est gérée par la municipalité elle-même.

Remarques :

- Les élus : Ils souhaitent maintenir le rythme scolaire des 4 jours que ce soit pour la commune de Fouquebrune, la CDC Lavalette-Tude-Dronne et la commune de Torsac.
- Les parents : Ils souhaitent également garder le rythme scolaire des 4 jours :
pourquoi changer un système qui fonctionne bien ?
- Les enseignants : Ils souhaitent maintenir le rythme scolaire des 4 jours par crainte d'une fatigue accrue des élèves du fait d'augmenter le temps de présence des élèves à l'école. Ils craignent également beaucoup d'absences sur le mercredi matin comme cela a été le cas lors de la mise en place des 4 jours et demi.

Décision : Les membres du Conseil d'école se sont prononcés. A l'unanimité et sans contestation, ils souhaitent conserver le rythme scolaire des 4 jours par semaine pour les 3 prochaines années scolaires.

« Si j'ai bonne mémoire ! »

Qui n'a jamais eu un nom "sur le bout de la langue" ? Qui n'a jamais cherché ses clefs, oublié une date d'anniversaire, un code de carte bleue ? Vous avez des trous de mémoire ? Rassurez-vous, rien d'anormal ! Plus les années passent, plus notre mémoire semble nous jouer des tours. On se demande alors si on n'est pas en train de perdre la tête... Bonne nouvelle, le vieillissement cérébral n'est pas une fatalité ! A tout âge, vous pouvez prendre soin de votre cerveau, le stimuler et même fabriquer de nouveaux neurones. Il n'est jamais trop tard pour s'y mettre, même si « le plus tôt est le mieux ». La mémoire ne s'use que si l'on ne s'en sert pas ! Il est donc important de la stimuler au quotidien. Les conseils suivants peuvent vous aider à améliorer vos capacités à vous souvenir. Alors vite, passez à l'action !

Stimuler sa mémoire par le jeu : Les jeux cérébraux sont conseillés à condition qu'ils fassent plaisir. Jouez au scrabble, à la belote, aux dames, aux échecs, au Cluedo, à la bataille navale ou à tout autre jeu de logique ou de stratégie. Si vous ne trouvez pas de partenaire, rabattez-vous vers les mots croisés ou les sudokus tout aussi efficaces.

S'entraîner à retenir des informations concrètes et utiles pour développer des stratégies de mémorisation. Apprenez par cœur les numéros de téléphone que vous utilisez au lieu de consulter votre calepin. Essayez aussi de mémoriser la liste des courses avant de partir au supermarché par exemple.

Lire pour faire travailler ses neurones : La lecture est l'activité cérébrale par excellence. En faisant travailler vos neurones, la lecture entretient et même améliore vos performances. Lire nous permet de développer nos facultés de concentration, nos capacités de raisonnement et d'association d'idées.

Les écrans, une thérapie : Une utilisation mesurée en phase d'apprentissage chez l'enfant et l'adolescent mais au contraire bénéfique chez les personnes plus âgées qui feront l'effort de s'adapter et de rentrer dans de nouveaux apprentissages. C'est un moyen de communication pour entrer en relation avec les autres via les courriels ou les réseaux sociaux et pour identifier et réserver des activités, acheter une place de théâtre, réserver un hôtel, trouver les heures d'ouverture d'un musée...

Rechercher la nouveauté : Lorsque vous maîtrisez une technique de jeu (scrabble, mots croisés, jeux de cartes...), votre cerveau fonctionne en quelque sorte en « mode automatique ». La bonne manière de garder un cerveau en bonne santé serait de s'impliquer dans une activité nouvelle (la nouveauté est primordiale pour challenger sans cesse le cerveau). Cette activité doit non seulement représenter un « défi cognitif » mais surtout être un plaisir pour celui qui la pratique, cela « aide à rester motivé ». Lancez-vous des défis comme apprendre de nouvelles disciplines (instrument de musique, langues étrangères, bricolage...).

Se faire plaisir : Une notion indispensable pour garder un cerveau en pleine forme ! Il faut penser à vous et vous ménager des moments privilégiés où vous ne pensez qu'à vous faire du bien : lire un bon livre dans un bain moussant, sortir avec les amis le week-end, cocooner chez vous le dimanche devant une série. Se faire plaisir est essentiel pour rester bien dans sa peau...et dans son cerveau !

S'accorder des pauses cérébrales : Quand on a la tête trop pleine, quand on n'est plus fonctionnel, on a besoin d'une pause mentale pour littéralement recharger ses batteries cérébrales. Il est alors indispensable de se ménager régulièrement des phases de détente plus ou moins longues. Ce n'est pas du temps perdu, bien au contraire : rêvasser, se balader dans la nature, écouter de la musique, méditer en pleine conscience, faire une sieste de dix minutes... ces pauses cérébrales permettent de réduire la tension cognitive et de limiter la production de cortisol (l'hormone du stress). Le cerveau est loin d'être inactif quand il est au repos. Au contraire, il en profite pour consolider les données récemment accumulées et mémoriser les informations essentielles.

Eviter de faire 50 choses à la fois : S'instruire la télé allumée ou en écoutant de la musique, réviser en ayant l'œil rivé sur son écran d'ordinateur, écouter une conférence en lisant ses mails sur Smartphone... est fâcheux pour la mémorisation. L'encodage des renseignements étant perturbé, vous en perdrez de précieuses bribes et il n'y a aucun chemin pour les récupérer. Alors, soyez à 100% à ce que vous faites.

Utiliser un crayon : Ecrire, faire le geste manuel, aident à graver les informations dans nos méninges car la main et le bras leur communiquent aussi des émotions qui se retiennent mieux.

Eviter la solitude : Les relations sociales et affectives au-delà de la sphère familiale sont bonnes pour entretenir la mémoire dans la mesure où elles limitent la solitude et stimulent la capacité à se remettre en question. Diversifier vos rencontres et partager vos centres d'intérêt avec d'autres personnes vous permettront d'aiguiser votre curiosité et de rester vif d'esprit.

Booster sa mémoire passe enfin par une hygiène de vie globale :

Adopter une alimentation variée et équilibrée permet de prendre soin de son moral en favorisant dans le cerveau la sécrétion de sérotonine, l'hormone du bien-être. L'alimentation tient une place essentielle pour garder certes une bonne forme physique, mais aussi mentale. Le cerveau est un grand consommateur d'énergie, de vitamines et de minéraux. Les aliments bons pour la mémoire et la concentration sont des aliments riches en nutriments et pauvres en lipides et sucres de mauvaise qualité. Plus globalement, on recommande de suivre un régime de type méditerranéen riche en oméga-3, en protéines maigres et en vitamines pour améliorer les capacités cognitives. Pour un niveau d'énergie constant, les glucides devront impérativement être répartis tout au long de la journée.

En revanche, ne pas abuser des graisses saturées du type viandes rouges, charcuteries ni du sel caché dans les plats industriels, ils sont mauvais en excès autant pour le cœur que pour le cerveau.

Une activité physique régulière : Une hygiène de vie saine vous permettra de rester vif d'esprit et par conséquent d'améliorer vos capacités de concentration. Pratiquer une activité physique régulière permettra de protéger votre santé, de garder la forme et de mieux oxygéner votre cerveau (la marche, par exemple, 30 minutes par jour et au moins cinq fois par semaine). En plus de participer à la création de nouveaux vaisseaux cérébraux, synapses et neurones, l'activité physique renforce la pompe cardiaque.

Un bon sommeil : Un bon sommeil a des vertus récupératrices sur le plan physique et psychologique. Il est surtout nécessaire à l'apprentissage et à la consolidation des connaissances. Qui n'a jamais constaté au réveil la solution à une situation qui leur semblait insoluble la veille ! A contrario, le manque de sommeil favorise les oublis.

On prend soin de son cœur : Se protéger des maladies cardiovasculaires, c'est protéger son cerveau. Pour cause, une hypertension ou un diabète peuvent entraîner de petites lésions des artères cérébrales susceptibles d'altérer la mémoire un jour. Il est donc important de contrôler certains facteurs de risques comme sa tension artérielle, sa glycémie, son poids... de manger équilibré et de bouger !

Si l'on dit que la culture est ce qu'il reste lorsque l'on a tout oublié, la mémoire doit être ce qu'il faut essayer de conserver pour ne pas oublier. Avoir un réseau social important, partager des loisirs, échanger, participer à une association, avoir une activité artistique... entretient la mémoire. C'est encore plus significatif en cas d'activité physique combinée. Ce qui compte n'est pas la quantité des liens mais leur qualité. La bonne nouvelle, c'est que la plupart de ces activités sont très agréables.

JOURNEES DU PATRIMOINE

Nous souhaiterions organiser pour les journées du patrimoine une exposition qui remonterait le temps sur notre beau village de Torsac. Si vous avez de vieilles photos, cartes postales, images de revues, journaux, ou autres, nous serions heureux de pouvoir les photocopier (pour vous les rendre aussitôt) afin d'enrichir notre exposition.

Merci de prendre contact auprès de Mme TARDY (06.31.46.20.11)



LES AVENTURES D'ÉLEONORE



Bonjour, je suis une petite femelle crocodile. Quand je suis née en Egypte, sur les bords du Nil, avec dans le même nid une cinquantaine de frères et sœurs, on a peine à croire que je ne pesai que 500 g. C'est ma maman qui, avec ses dents, m'a aidée à sortir de cette coquille de malheur et qui m'a gardée, bien au chaud, à l'intérieur de sa bouche avant de me relâcher dans la rivière où j'ai très vite appris à nager ! J'étais bien jeune quand il m'est arrivé une drôle d'aventure et j'ai envie de vous la raconter :



J'étais âgée de quelques mois et je n'avais pas encore de prénom. J'étais toujours à la crèche des bébés crocodiles mais malgré la surveillance sans faille de mes parents, j'ai été emportée par le courant et je me suis échoué sur une autre rive. On ne donnait pas cher de ma peau « de crocodile » mais le destin en avait décidé autrement.

Je fus alors victime d'un chasseur de reptile qui, en m'attrapant dans un filet de pêche, avait prévu de m'offrir comme cadeau de Noël à un petit garçon. C'est ainsi que je suis devenue un « nouvel animal de compagnie ».



Au début, tout se passait bien. Je m'acclimatais dans ma nouvelle vie. On m'avait acheté un dou-dou « poisson » car il faut savoir que les insectes et les petits poissons sont mes mets préférés ! J'ai d'ailleurs un très bon appétit ce qui ne m'empêche pas de faire de temps en temps une petite diète.



A la fin de la première année, on a fêté mon anniversaire où j'ai participé à un karaoké. La famille du petit garçon me considérait comme le chien de la famille et il m'arrivait de faire avec eux une petite promenade !

Bref, je coulais des jours heureux dans ma petite mare où j'aimais me prélasser.



Le temps de mon deuxième anniversaire est arrivé. Il faut reconnaître que j'avais pris un peu de poids et je cohabitais de plus en plus mal avec le chat de la maison. Ca mettait une sacrée pagaille ! J'avais besoin de plus en plus d'espace et je devenais bien différente de ce qu'on pouvait attendre d'un Médor ou d'un Minou.

Les choses se sont un peu gâtées quand j'ai commencé à grignoter les livres de la bibliothèque et quand j'ai mangé les chaussures en peau de crocodile ou même quand, ayant besoin de gros câlins et d'affection, je me suis couchée dans le lit de mon petit maître.



Pauvre de moi, mes propriétaires prenaient enfin conscience que j'étais un animal sauvage et pas un jouet d'enfant. Je devenais encombrante et pour se débarrasser de moi, ils m'ont alors jetée au fond des égouts, sous la rue du Pont-Neuf à Paris, parmi les animaux bannis comme les rats et les araignées...



C'était des kilomètres de souterrains obscurs et nauséabonds noyés par les eaux de pluie. Au bout de deux mois, j'avais les yeux rouges comme un lapin russe mais j'ai fini par m'y faire des amis.

Le jour où les égoutiers de Paris ont croisé ma route, ça leur a fait un choc. Je mesurais près d'un mètre et je n'étais pas très abordable quand je balançais ma longue queue pour les impressionner. C'est à l'aide de pelles et de balais qu'ils ont tenté d'arrêter ma course et qu'ils m'ont finalement ficelé le nez pour m'empêcher de les mordre.



Baptisée Éléonore, je devenais alors une véritable star et j'emménageais au Jardin des Plantes puis, quelques mois plus tard, à l'aquarium de Vannes dans le Morbihan qui venait tout juste d'ouvrir ses portes. Bichonnée comme une voiture de luxe, je passais mes journées à rivaliser avec « les patronnes », surnoms des tortues marines géantes qui faisaient tourner les requins en bourrique. Mes nouveaux propriétaires m'ont fabriqué un petit nid sur mesure avec un décor exotique et des faux rochers mais je m'ennuyais un peu et, taquine, je déchiquetais tranquillement mais sûrement mon nouvel environnement.



Alors, on m'a offert une chambrette qui me rappelait mes vacances parisiennes : un réseau d'égout avec ses murs de ciment gris, sa grille, son déversoir et son plancher chauffant. Aujourd'hui, trente années plus tard, mon public est au rendez-vous chaque mercredi pour le grand moment : on ouvre la grille du bassin, on me gratouille le dessous de la mâchoire avant de me donner mon poulet hebdomadaire. Ce jour-là, les frissons sont garantis. Et le reste de la semaine, je fais la gueule dans l'eau ou je pionce sur un rebord. Aucun amoureux à l'horizon, aucun œuf à couvrir. Zéro dépense d'énergie. Mais je coule des jours heureux et j'ai encore de longs jours devant moi à lézarder dans mon bassin.

Une belle histoire finalement qui nous ferait presque couler une larme... de crocodile, bien sûr !

« Allez Mamie raconte ! »

D'après l'histoire vraie d'un crocodile retrouvé dans les égouts parisiens

Solutions des Jeux ABRACADAMOTS

R	B	V	L	T	I	E	O	F
L	T	E	F	O	A	B	R	I
I	O	F	B	R	E	A	T	L
T	I	O	R	B	L	F	A	E
E	F	L	O	A	T	R	I	B
A	R	B	E	I	F	O	L	T
O	L	R	T	E	B	I	F	A
F	E	I	A	L	R	T	B	O
B	A	T	I	F	O	L	E	R

* Remettez les mots dans le bon sens pour faire une phrase en faisant appel à votre concentration, votre agilité visuelle et à votre sens de la déduction.

Le – qui – à – plus - futur – mémoire – longue – la – a – appartient – celui

* À chacun des mots ci-dessous, ajoutez la lettre proposée pour en former un nouveau.

ROTIE + G = ?

ODEUR + G = ?

CALME + I = ?

NAGER + M. = ?

LIANE + G = ?

Réponses : gâtier, gouder, malice, manger, inégal

Réponse : Le futur appartient à celui qui a la plus longue mémoire (Nietzsche)

Mémento services

MAIRIE DE TORSAC

Le Bourg
16410 TORSAC

email: mairie@torsac.fr

☎ 05 45 24 54 20
☎ 05 45 24 59 69

Heures d'ouverture:

Lundi - mardi - mercredi -
vendredi
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Jeudi
9h00 - 12h00

PERMANENCES DU MAIRE

Sur Rendez-vous

COMMUNAUTÉ d'AGGLO GRANDANGOULÈME

25 Boulevard Besson Bey
16023 ANGOULÈME Cedex

☎ 05 45 38 60 60

L'AGENCE POSTALE de TORSAC

Le Bourg
16410 TORSAC

☎ 05 45 24 53 52

Heures d'ouverture:

Lundi – mercredi - vendredi
14h00 - 17h
Mardi – Samedi 9h00 - 12h00
Levée à 9h tous les matins

COMITÉ DES FÊTES

Président : **Sébastien Barthel**
☎ 06 21 97 61 37

TORSAC GYM TONIC

Présidente : **Florine MAUDET**
☎ 06 28 07 66 87

Chorale LES MULTICOLORES

Présidente : **Francine OLEJNICZAK**
☎ 06 29 60 13 40

LE COIN LECTURE

Présidente : **Jany MARTIN**
☎ 05 45 24 09 96

TORSAC CLUB PONGISTE

Président : **Jean-Luc SAUVAGE**
☎ 05 45 23 99 65

APE (Amicale parents d'élèves)

Présidente : **Stéphanie AROSKO**
stephanie.arosko4@gmail.com

LE CLUB DES AÎNES

Présidente : **Amélie FAUCON**
☎ 06 62 75 41 14

CENTRE CANIN

Président : **Ludovic TROUBADIS**
☎ 05 45 60 30 86 /
06 27 18 29 74

Ecole : ☎ 05 45 24 50 50

Garderie : ☎ 05 45 24 09 96

Jours de marché : Réservation pour transport en na-
vette au 06 10 83 30 39 ou au 06 31 46 20 11

Charente Libre : Mr Denis BIOJOUT
denis_biojout@yahoo.fr

☎ 05 45 24 98 15 / 07 85 38 86 09

Sud-Ouest : Mme CHASSAIN

☎ 05 45 24 51 16

Accueil de Loisirs ALSH (ALVEOLE)

alsh.dirac@grandangouleme.fr

607 route du stade - 16410 DIRAC ☎ 05 45 25 59 18

Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

ram.dignac@grandangouleme.fr

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

laep.dignac@grandangouleme.fr

4 rue des écoles – 16410 DIGNAC ☎ 05 45 66 29 49

Maison Départementale des Solidarités d'Horte et Tardoire (Antenne de Dignac)

3, place du Champs de Foire
16410 DIGNAC

☎ 05 16 09 51 42

Assistances sociales :
(sur rendez-vous)

DÉCHÈTERIE DE DIRAC

Le Boisseau, Rte de périgueux
16410 DIRAC

☎ 05 45 25 04 01

Lundi – jeudi – vendredi – samedi : 9h/12h et 14h/18h
mercredi : 9h/12h

Conciliateur de justice

Contacter le Tribunal Judiciaire
05 45 37 11 62 ou 05 45 37 11 63

SEMEA

☎ 05 45 37 37 37

E.D.F

☎ 09 72 67 50 16 ou 09 69 32 15 15

POMPIERS.....18

SAMU.....15

GENDARMERIE VILLEBOIS

☎ 05 45 64 90 01

Permanences :
Lundi 8h00 - 12h00
Mercredi 14h00 - 18h00

GENDARMERIE BLANZAC

☎ 05 45 64 00 23

Permanences : Tous les jours